

8^e Édition
Juin 2025

CROSS
CHANNEL
Institute

By the
FRANCO
BRITISH
Chamber

Baromètre des Relations Économiques Franco-Britanniques

*2024 : Une année de consolidation pour le commerce
franco-britannique*





Sommaire

Notes et références	4
Évolution des échanges bilatéraux	6
Échanges de biens et de services 2024	7
Échanges de biens	
<i>2024 : Principaux secteurs du commerce de biens</i>	<i>8</i>
<i>Évolution des échanges de biens entre 2023 et 2024</i>	<i>9</i>
Échange de Services	
<i>2024 : Principaux secteurs du commerce de services</i>	<i>10</i>
<i>Évolution des échanges de services entre 2023 et 2024</i>	<i>11</i>
Secteurs excédentaires	
<i>Secteurs excédentaires pour la France</i>	<i>12</i>
<i>Secteurs excédentaires pour le Royaume-Uni</i>	<i>13</i>
Analyse et perspectives	
<i>2024 : Une année de consolidation pour le commerce</i> <i>franco-britannique</i>	<i>14</i>
<i>Indications et perspectives pour 2025</i>	<i>15</i>
Investissements directs étrangers	18
Classement des partenaires commerciaux du Royaume-Uni	19
Zoom sur	
<i>l'Écosse</i>	<i>20</i>
<i>l'Irlande du Nord</i>	<i>22</i>
<i>le Pays de Galles</i>	<i>24</i>
T1 2025	
<i>Le ralentissement des échanges reflète un contexte</i> <i>d'incertitude économique mondiale</i>	<i>26</i>



Avant-Propos

*Olivier Campenon,
Chairman of the Cross-Channel Institute*

En 2024, la relation commerciale entre la France et le Royaume-Uni s'est révélée à la fois stable et résiliente dans un monde marqué par les incertitudes géopolitiques. Malgré les tensions qui secouent l'économie mondiale, le partenariat franco-britannique reste solide et continue d'être essentiel pour les deux pays.

Le Baromètre des relations économiques franco-britanniques 2025, publié par le Cross-Channel Institute*, montre que la valeur des échanges franco-britanniques a frôlé les niveaux records de l'année dernière, s'établissant à 123 milliards d'euros. En y regardant de plus près, on constate que si les échanges de biens ont légèrement diminué – de 6 %, à 71 milliards d'euros – les échanges de services ont progressé de 11 % pour atteindre 52 milliards d'euros. Ces changements de flux commerciaux illustrent la capacité des économies françaises et britanniques à s'adapter aux défis extérieurs tout en saisissant de nouvelles opportunités. La force de cette relation commerciale ne réside pas seulement dans le volume des échanges, mais aussi dans son dynamisme et sa résilience face à l'adversité.

En 2024, les exportations françaises de services vers le Royaume-Uni ont augmenté de 14 %, grâce à une forte croissance dans des secteurs tels que le tourisme – stimulé par les Jeux olympiques – ainsi que les services commerciaux et financiers. Cette tendance souligne le rôle clé que les services continuent de jouer dans le commerce bilatéral et la complémentarité des économies française et britannique.

La situation est cependant plus complexe en ce qui concerne les biens. Les exportations françaises de machines et de matériel de transport – traditionnellement un pilier du commerce franco-britannique – ont diminué, une tendance liée à un climat d'investissement plus prudent de la part des entreprises. En revanche, les secteurs tels que l'agriculture, l'élevage et les produits chimiques sont restés stables.

Cette capacité à s'adapter et à surmonter les obstacles est enracinée dans les liens franco-britanniques fondés sur des valeurs partagées et un engagement commun à collaborer, même dans les périodes difficiles. Un travail précieux est effectué pour rationaliser les procédures de douane et d'immigration, facilitant ainsi la mobilité des personnes et des biens des deux côtés de la Manche.

Les données de ce baromètre illustrent l'esprit d'innovation des entreprises et le dynamisme de la collaboration entre les deux pays. Les secteurs de l'intelligence artificielle et de l'énergie verte (en 2024, la production d'électricité nucléaire française est revenue à la normale) sont d'autres exemples de cette approche conjointe. Les partenariats dans ces domaines indiquent que la relation franco-britannique continue d'évoluer et de se réinventer.

Notre Baromètre n'est pas une simple collecte de données, il est le reflet d'un partenariat franco-britannique vivant, qui continue de s'adapter aux incertitudes du monde. Dans un contexte qui reste imprévisible, il est essentiel de se rappeler que la confiance, le dialogue et la coopération sont les clés de la construction d'un avenir prospère.

**Le Cross-Channel Institute est le think-tank indépendant et apolitique de la Chambre de Commerce franco-britannique.*

Notes et références

- 1 La source de données provient de l'Office des statistiques nationales du Royaume-Uni (ONS).

Services

<https://www.ons.gov.uk/businessindustryandtrade/internationaltrade/datasets/uktradeinservicesservicetypebypartnercountrynonseasonallyadjusted>

Exportations de biens

<https://www.ons.gov.uk/economy/nationalaccounts/balanceofpayments/datasets/uktradecountrybycommodityexports>

Importations de biens

<https://www.ons.gov.uk/economy/nationalaccounts/balanceofpayments/datasets/uktradecountrybycommodityimports>

Biens et services

<https://www.ons.gov.uk/economy/nationalaccounts/balanceofpayments/datasets/uktradegoodsandservicespublicationtables>

- 2 Les données les plus récentes couvrent la période de janvier 2023 à décembre 2024, telles que publiées par l'ONS le 15 mai 2025. Les données publiées peuvent être révisées et mises à jour à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles ou en cas de modification des méthodes ou des systèmes.
- 3 Toutes les valeurs sont exprimées en prix courants (c'est-à-dire non corrigées de l'inflation), sauf indication contraire.

- 4 La variation annuelle en pourcentage (%) est calculée sur une base nominale et n'est pas corrigée des variations saisonnières.

- 5 Ce rapport étant destiné à un public majoritairement français, la méthodologie adoptée consiste à convertir les données commerciales du Royaume-Uni de la livre sterling (£) en euros (€) en utilisant le taux de change annuel moyen pour l'année, tel que publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-gbp.fr.html

AER	2020	2021	2022	2023	2024
GBP1 = EUR	1,12397	1,16333	1,17266	1,14970	1,11817
Variations		3,5%	0,8%	-2%	2,7%

- 6 Après une décennie d'inflation relativement faible, la reprise économique post-Covid en 2022 et 2023, ainsi que la crise énergétique provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont entraîné une hausse des prix.

De plus, les statistiques commerciales ont connu une forte volatilité depuis la mise en œuvre du UK-EU Trade and Cooperation Agreement (TCA), ainsi que les perturbations mondiales des chaînes d'approvisionnement (par exemple, la pénurie de semi-conducteurs).

Cela complique l'analyse des effets de prix, de composition et de volume sur le commerce. Par conséquent, il convient d'interpréter ces sources de données avec prudence.

Les chiffres de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente* sont présentés dans le tableau ci-dessous :

		2020	2021	2022	2023	2024
UK	Headline	0,9	2,6	9	7,4	2,5
	Core	1,4	2,4	5,9	6,2	3,7
France	Headline	0,5	1,6	5,2	4,9	2,0
	Core	0,6	1,1	3,8	5,1	1,8

- 7 Le classement des partenaires commerciaux totaux du Royaume-Uni (page 21) ainsi que les données trimestrielles sur le commerce de biens (page 22) sont publiés et présentés en livres sterling (£).

- 8 Définitions:

Importations du Royaume-Uni – Biens et services produits ou obtenus au Royaume-Uni et vendus à la France (du Royaume-Uni vers la France).

Exportations françaises – Biens et services vendus au Royaume-Uni, qui ont été produits ou obtenus en France (de la France vers le Royaume-Uni).

Commerce total ou « bilatéral » – Valeur totale des échanges commerciaux entre la France et le Royaume-Uni (importations plus exportations).

Balance commerciale – différence entre les exportations et les importations, calculée par la différence entre les exportations de la France et les importations du Royaume-Uni.

Excédent commercial – montant par lequel la valeur des exportations d'un pays dépasse la valeur de ses importations.

Déficit commercial – montant par lequel la valeur des importations d'un pays dépasse la valeur de ses exportations.

Les statistiques sont données sur la base de la balance des paiements (changement de propriété).

*L'**inflation globale** concerne tous les produits, services et biens de l'économie, tandis que l'**inflation sous-jacente** exclut les prix volatils des carburants et des denrées alimentaires. La poussée de l'inflation globale en 2022 et 2023 reflète largement les effets inflationnistes des prix élevés de l'énergie qui se répercutent sur les prix des denrées alimentaires et des produits de base et, plus généralement, sur l'ensemble de l'économie.

Évolution du Commerce Bilatéral

Échanges
commerciaux
bilatéraux



€123 = £104
Mrds

Milliards en 2024*

de biens et services en 2024, un niveau
légèrement inférieur que le record
atteint en 2023.



€55
Mrds

= £46
Mrds

Importations du Royaume-Uni
vers la France en 2024 (+3 %)

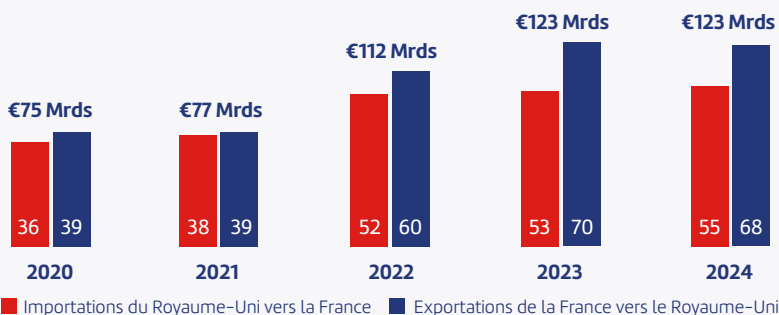
£58 =
Mrds

€68
Mrds



Exportations de la France
vers le Royaume-Uni en 2024 (-2 %)

Flux commerciaux France - Royaume-Uni



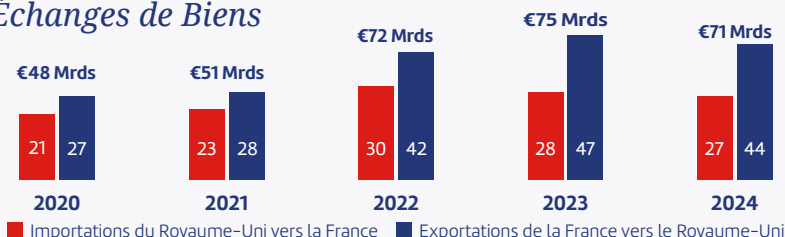
***Note:** Sauf indication contraire, ce rapport fait référence à des augmentations en pourcentage (%) sur une base « nominale » (c'est-à-dire sans ajustement pour les effets de l'inflation, des taux de change, etc.).

2024 : Échanges de biens et de services

Bien que le niveau global des échanges soit resté similaire à celui de 2023, reflétant la solidité de la relation commerciale franco-britannique, l'année 2024 a enregistré une croissance continue des services, en hausse de 11 % pour atteindre 52 milliards d'euros (43,7 milliards de livres sterling) et une baisse du commerce de biens, en recul de 6 % à 71 milliards d'euros (60,5 milliards de livres sterling).

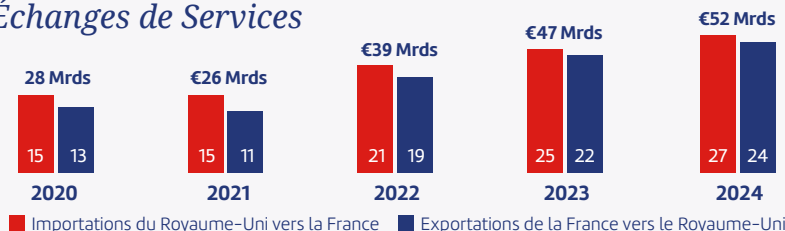


Échanges de Biens



À la suite du niveau record atteint en 2023, le commerce bilatéral de biens s'est élevé à 71 milliards d'euros en 2024, soit une baisse de 6 % sur une base nominale. Les exportations françaises de biens vers le Royaume-Uni ont diminué de 9 % pour s'établir à 44 milliards d'euros, tandis que les importations en provenance du Royaume-Uni vers la France ont baissé de 3 % à 27 milliards d'euros. Dans les deux cas, le commerce de biens est resté supérieur au niveau de 2022 après ajustement lié à la crise énergétique provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Échanges de Services



Les échanges de services ont augmenté de 11 % sur une base nominale pour atteindre 52 milliards d'euros, portés par une très forte demande dans le secteur du voyage et du tourisme (+19 %), ainsi que par une croissance continue de la demande dans l'ensemble des secteurs de services.

***Note:** Le total des échanges de services s'est élevé à 51,6 milliards d'euros en 2024 (27,2 milliards d'euros d'importations en provenance du Royaume-Uni et 24,4 milliards d'euros d'exportations depuis la France).

2024 : Principaux secteurs du **commerce de biens**



€71 Mrds = £60,5 Mrds

Échanges de biens
en 2024

– **6%**
versus 2023



Machines et matériel de transport
dont l'aéronautique et l'automobile.

12,3

16,0

€28,3 Mrds

↓ -12%



Produits chimiques
dont produits pharmaceutiques,
produits de nettoyage...

4,2

6,6

€10,8 Mrds

↑ +2%



Divers produits manufacturés
dont bijouterie, vêtements et
accessoires, meubles...

3,8

5,4

€9,2 Mrds

↑ +3%



Agriculture et élevage
dont céréales, pêche,
produits laitiers...

2,8

5,2

€8,0 Mrds

↑ +7%



Fabrication de matériaux
dont acier, fer, papier, cuir...

2,2

4,3

€6,5 Mrds

↓ -3%



Boissons et tabac

0,8

3,4

€4,2 Mrds

↓ -4%



Énergie
dont pétrole, électricité, gaz...

0,9

2,1

€3,0 Mrds

↓ -33%



Autres
dont matières brutes, huiles et graisses
animales et végétales, divers...

0,4

0,9

€1,3 Mrds

↓ -14%

↑ Changements par rapport à 2023



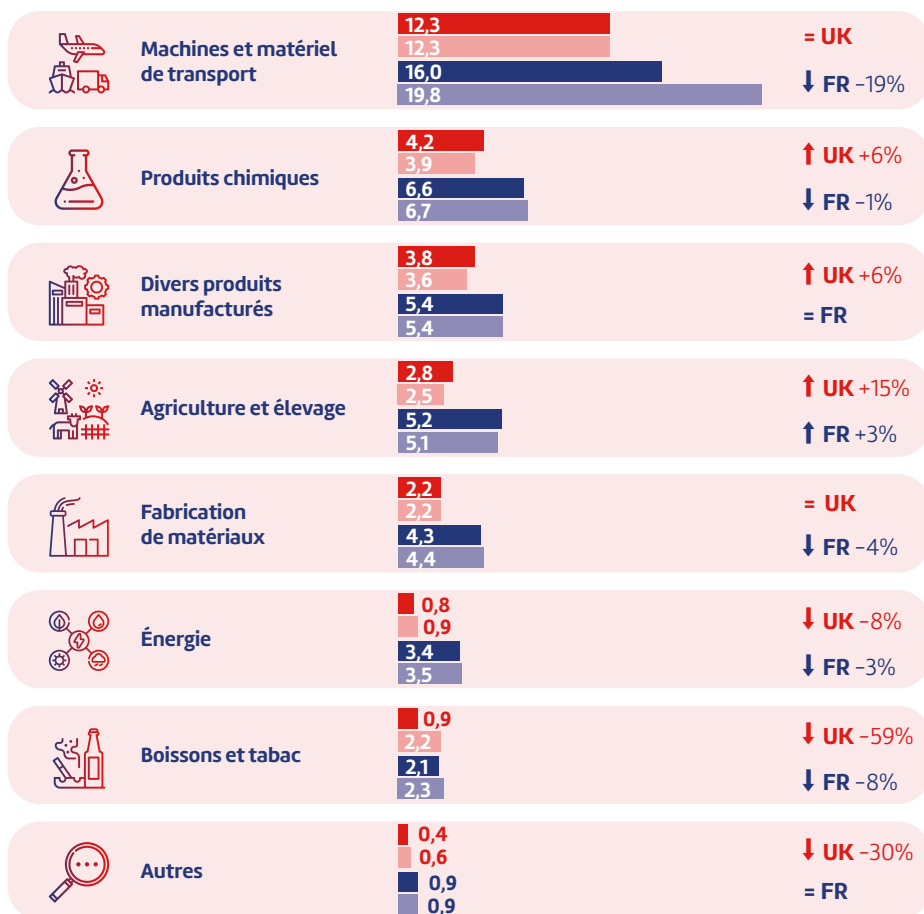
Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)



Exportations de La France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

Évolution des échanges de biens entre 2023 et 2024

Les exportations de la France vers le Royaume-Uni ont diminué de 9 % pour atteindre 44 Mrds d'euros, en raison de la baisse des exportations de machines et d'équipements de transport, notamment de voitures, d'avions et de générateurs d'énergie mécanique (3,5 Mrds d'euros). Les importations en provenance du Royaume-Uni ont diminué de 3 % pour atteindre 27 Mrds d'euros ; les importations de machines et d'équipements de transport sont restées stables à 12,3 Mrds d'euros, tandis que les importations d'énergie ont diminué (-59 %), en raison d'une forte baisse des importations de pétrole brut (-1 Mrd d'euros) et d'une baisse de la demande d'électricité (-240 millions d'euros), la production d'énergie nucléaire française ayant retrouvé des niveaux normaux. Cette baisse a été compensée par la hausse des importations de produits alimentaires (+15%) et de produits pharmaceutiques (+10%).



■ Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)
■ Exportations de la France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

■ 2024 ■ 2023
■ 2024 ■ 2023

2024 : Principaux secteurs du **commerce de services**



€52 Mrds = £43,7 Mrds
Échanges de biens
en 2024
+ 11%
versus 2023



Services aux entreprises

dont le conseil en gestion, les services juridiques, la comptabilité, la publicité, la R&D, etc.

7,8

6,8

€14,6 Mrds

↑ +12%



Voyages et tourisme*

dont les voyages d'affaires et le tourisme

3,1

9,7

€12,8 Mrds

↑ +19%



Services financiers

6,3

1,4

€7,7 Mrds

↑ +5%



Technologies

dont les télécommunications et les services informatiques

4,1

0,8

€4,9 Mrds

↑ +1%



Services de transport

Maritime, aérien, routier ou ferroviaire

2,1

1,8

€3,9 Mrds

↑ +3%



Propriété intellectuelle

2,1

0,9

€3,0 Mrds

↑ + 15%



Assurances et retraites

1,0

1,3

€2,3 Mrds

↑ + 17%



Divers dont l'industrie manufacturière, l'entretien et la réparation, la construction, les services personnels et de loisirs, et les services publics

0,7

1,8

€2,5 Mrds

↑ + 26%

↑ Changements par rapport à 2023

■ Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)
■ Exportations de la France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

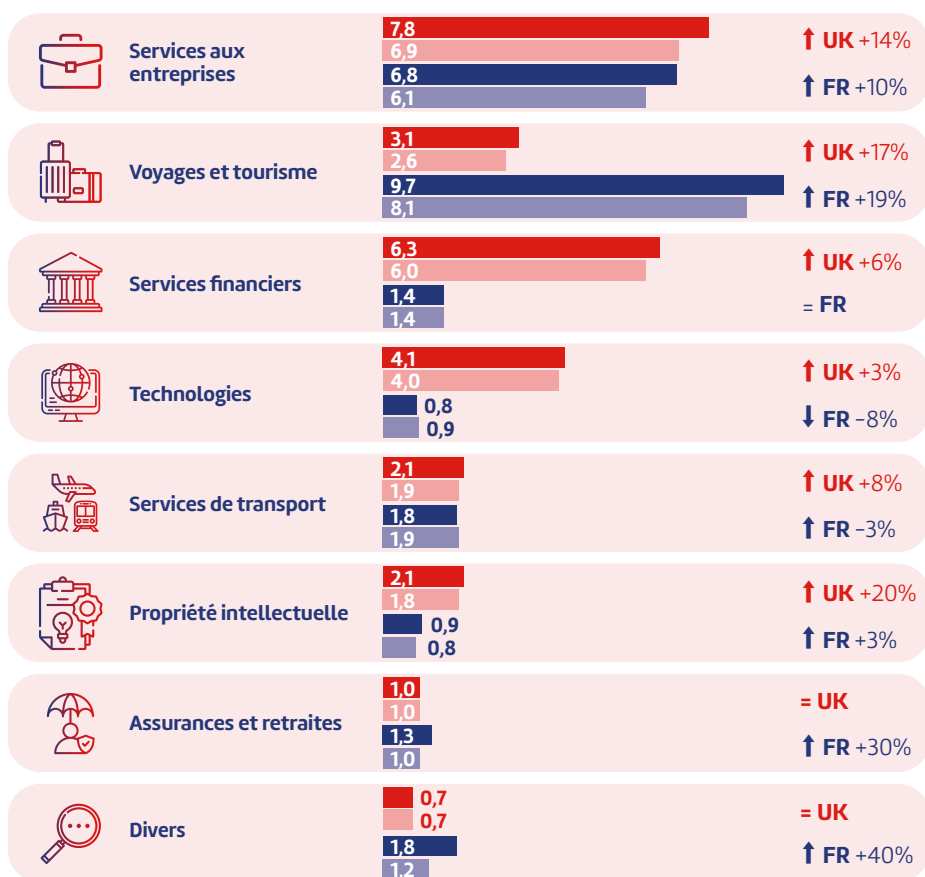
* Les « recettes » ou exportations de voyages couvrent les biens et services (hors transports internationaux) que les visiteurs non-résidents achètent en France, y compris lors de voyages d'une journée (frontaliers, passagers en transit, etc.) et quel qu'en soit le motif (affaires, agrément, détachement et travail détaché, études internationales, soins médicaux, résidences secondaires, etc.) De même, les « paiements » de voyage ou importations couvrent les achats effectués par les résidents français à l'étranger.

Évolution des échanges de services entre 2023 et 2024

Le commerce des services a atteint un total de 51,6 milliards d'euros en 2024, en hausse de 11 % par rapport à 2023, avec une croissance dans tous les secteurs.

Les exportations de services de la France vers le Royaume-Uni ont augmenté de 14 %, les services aux entreprises progressant de 10 % et les recettes liées aux voyages et au tourisme augmentant de 19 %, stimulées par les Jeux Olympiques.

Les importations de services en provenance du Royaume-Uni ont continué de croître, en hausse de 10 % à 27,2 milliards d'euros, représentant 50 % du total des importations en provenance du Royaume-Uni. Cette forte croissance reflète la solidité du Royaume-Uni dans les services aux entreprises et financiers, ainsi qu'une forte croissance annuelle dans le secteur du voyage et du tourisme.



Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)

■ 2024 ■ 2023

Exportations de la France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

■ 2024 ■ 2023

Les données ont été supprimées pour certaines classifications d'exportations de services (de la France vers le Royaume-Uni) et incluses dans la catégorie Divers.

Secteurs excédentaires pour la France



Machines et matériel de transport

€ 28,3 Mrds - 12%

Importations : € 12,3 Mrds = 0%

Exportations : € 16,0 Mrds ↓ - 19%

Excédent : € 3,7 Mrds ↓ -50%

Avec un total de 28,4 milliards d'euros en 2024, représentant 40 % du commerce franco-britannique de biens, les machines et équipements de transport constituent le plus grand secteur commercial. Après deux années de croissance exceptionnelle, notamment pour les avions, véhicules routiers et machines mécaniques, les exportations françaises ont reculé de 19 % pour atteindre 16 milliards d'euros. Les importations en provenance du Royaume-Uni sont restées stables à 12,3 milliards d'euros, les importations de navires et d'avions compensant la baisse des importations de véhicules routiers.



Voyages et tourisme*

€ 12,8 Mrds + 19%

Importations : € 3,0 Mrds ↑ + 17%

Exportations : € 9,7 Mrds ↑ + 19%

Excédent : € 6,7 Mrds ↑ + 21%

En 2024, le secteur des voyages et du tourisme a poursuivi sa croissance, en hausse de 19 % à 12,8 milliards d'euros, avec des recettes des visiteurs britanniques en France, attirés par les Jeux Olympiques et la demande post-Covid, en hausse de 19 % pour atteindre un record de 9,7 milliards d'euros. Les dépenses (importations) des visiteurs français au Royaume-Uni ont également augmenté de 17 % pour atteindre 3 milliards d'euros. Dans les deux sens, cette croissance a été principalement portée par un niveau record de voyages personnels.



Produits chimiques et pharmaceutiques

€ 10,8 Mrds + 2%

Importations : € 4,2 Mrds ↑ + 6%

Exportations : € 6,6 Mrds ↓ - 1%

Excédent : € 2,4 Mrds ↓ - 12%

Le commerce global des produits chimiques et pharmaceutiques a augmenté de seulement 2 % pour atteindre 10,8 milliards d'euros, avec une hausse de 7 % des importations de produits médicaux et pharmaceutiques en provenance du Royaume-Uni, compensant une légère baisse des exportations françaises. La France reste un exportateur majeur de produits chimiques vers le Royaume-Uni, avec un excédent commercial de 2,4 milliards d'euros.



Aliments et animaux vivants

€ 8,0 Mrds + 7%

Importations : € 2,8 Mrds ↑ + 15%

Exportations : € 5,2 Mrds ↑ + 3%

Excédent : € 2,4 Mrds ↓ -9%

En 2024, le commerce global dans l'agriculture et l'élevage a atteint 8,1 milliards d'euros, en hausse de 7 % par rapport à 2023. Les importations en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 15 % pour atteindre 2,8 milliards d'euros, portées par les poissons et crustacés (+27 %) et les produits carnés (+9 %). Les exportations françaises ont progressé de 3 %, en ligne avec l'inflation, pour s'établir à 5,2 milliards d'euros.



Boissons et tabac

€ 4,2 Mrds -4%

Importations : € 0,8 Mrds ↓ - 8%

Exportations : € 3,4 Mrds ↓ - 3%

Excédent : € 2,7 Mrds ↓ - 1%

Après plusieurs années de croissance constante, le secteur des boissons et du tabac a connu une baisse de 4 % du commerce en 2024, reflétant une diminution des dépenses des consommateurs. La France est le plus grand exportateur de vin vers le Royaume-Uni, avec des exportations en baisse de 3 % à 3,4 milliards d'euros, tandis que les importations ont reculé de 8 %.

↑ Changements par rapport à 2023

- Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)
- Exportations de la France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

* Les « recettes » ou exportations de voyages couvrent les biens et services (hors transports internationaux) que les visiteurs non-résidents achètent en France, y compris lors de voyages d'une journée (frontaliers, passagers en transit, etc.) et quel qu'en soit le motif (affaires, agrément, détachement et travail détaché, études internationales, soins médicaux, résidences secondaires, etc.) De même, les « paiements » de voyage ou importations couvrent les achats effectués par les résidents français à l'étranger.

Secteurs excédentaires pour le Royaume-Uni



Services aux entreprises

€ 14,5 Mrds + 12%

Importations : € 7,8 Mrds ↑ + 14%

Exportations : € 6,8 Mrds ↑ + 10%

Excédent : € 1,0 Mrds ↑ + 42%

Généralant 14,5 milliards d'euros de commerce bilatéral en 2024, les services aux entreprises, qui incluent le conseil en gestion, les services techniques et liés au commerce — représentent le plus grand segment de services, constituant 28 % du commerce des services. Les importations françaises de services britanniques ont augmenté de 14 % à 7,8 milliards d'euros, tandis que les exportations françaises ont progressé de 10 % à 6,8 milliards d'euros, générant un excédent de 1 milliard d'euros en faveur du Royaume-Uni.



Services financiers

€ 7,7 Mrds + 5%

Importations : € 6,3 Mrds ↑ + 6%

Exportations : € 1,4 Mrds ↓ - 1%

Excédent : € 4,9 Mrds ↑ + 8%

Avec 6,3 milliards d'euros d'importations vers la France, les services financiers constituent un secteur traditionnellement excédentaire pour le Royaume-Uni, représentant 23 % de tous les services britanniques exportés vers la France. En 2024, les exportations françaises sont restées globalement stables à 1,4 milliard d'euros, augmentant l'excédent britannique à 4,9 milliards d'euros, en hausse de 8 %.



Propriété Intellectuelle

€ 4,8 Mrds + 1%

Importations : € 4,0 Mrds ↑ + 3%

Exportations : € 0,8 Mrds ↓ - 8%

Excédent : € 3,2 Mrds ↑ + 6%

Le commerce global dans le secteur de la technologie et des télécommunications est resté stable en 2024 par rapport à 2023. Toutefois, le Royaume-Uni a continué de bénéficier d'une augmentation de l'activité, en hausse de 3 % à 4 milliards d'euros (représentant 14 % des services britanniques importés par la France), tandis que les exportations françaises ont chuté de 8 % à 0,8 milliard d'euros.



Autres services aux entreprises

€ 3,0 Mrds + 15%

Importations : € 2,1 Mrds ↑ + 20%

Exportations : € 0,9 Mrds ↑ + 3%

Excédent : € 1,3 Mrds ↑ + 36%

Le Royaume-Uni est un fournisseur majeur de services liés à la propriété intellectuelle, avec des importations ayant augmenté de 20 % en 2024 pour atteindre 2,1 milliards d'euros, générant un excédent supérieur à 1 milliard d'euros. Les progrès rapides dans les technologies d'intelligence artificielle générative ont stimulé la demande croissante de protection de la propriété intellectuelle.

↑ Changements par rapport à 2023

■ Importations du Royaume-Uni vers la France (en milliards d'euros)
■ Exportations de la France vers le Royaume-Uni (en milliards d'euros)

Analyse et Perspectives



Chantana SAM
Economist, HSBC Continental Europe

2024 : Une année de consolidation pour le commerce franco-britannique

En 2024, le commerce mondial (défini comme la somme des importations et exportations mondiales) a augmenté de 4 % en valeur, après un recul de 1 % en 2023. Cette amélioration a été principalement portée par le commerce de biens (hausse de 2 % après une baisse de 5 % en 2023), tandis que le commerce de services a légèrement ralenti (hausse de 8 % après 9 % en 2023). Cette évolution reflète l'essoufflement de la réorientation des dépenses de consommation des biens vers les services, observée après la pandémie.

La dynamique a été plus modérée en Europe. Le commerce européen (somme des importations et exportations) a progressé de 1 % en 2024, après une stagnation en 2023. Le commerce de biens a enregistré une deuxième année consécutive de baisse (-1 % après -3 % en 2023), tandis que le commerce de services a légèrement ralenti (8 % après 9 %), en ligne avec la tendance mondiale.

L'évolution du commerce extérieur de la France a également été relativement modeste. Il est resté quasiment stable en 2024 (1983 milliards d'euros contre 1982 milliards en 2023), les importations en baisse (-2 %) ayant été compensées par des exportations en hausse (+2 %). Le commerce de biens a reculé de 3 %, en raison d'une baisse à la fois des exportations (-1 %) et des importations (-4 %), due davantage à la baisse des prix qu'à celle des volumes. Les importations d'énergie ont particulièrement chuté (-17 %), grâce à la normalisation progressive de la production d'électricité nucléaire.

Le commerce de services a été plus dynamique que celui des biens, progressant de 6 %, soutenu par des exportations en hausse (+8 %) et des importations en augmentation (+3 %), notamment grâce à des flux solides dans les services de voyage.

Au final, le déficit commercial de la France est tombé à 2 milliards d'euros en 2024, contre 41 milliards l'année précédente. Cela reflète à la fois une réduction du déficit des biens (57 milliards contre 76 milliards en 2023, principalement grâce à une baisse du déficit énergétique) et une hausse de l'excédent des services (56 milliards contre 35 milliards en 2023).

Le commerce bilatéral franco-britannique n'a pas particulièrement surpassé les tendances générales observées au niveau européen.

En effet, en 2024, le commerce franco-britannique de biens et services s'est élevé à 123 milliards d'euros, soit à peu près le même niveau que le record atteint l'année précédente. Les importations françaises en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 3 %, atteignant 55 milliards d'euros, tandis que les exportations françaises vers le Royaume-Uni ont reculé de 2 %, pour s'établir à 68 milliards d'euros. En conséquence, l'excédent commercial bilatéral français a chuté de 17 %, pour s'établir à 14 milliards d'euros. Cette baisse reflète un excédent commercial de biens plus faible (17 milliards d'euros, en baisse de 17 %), partiellement compensé par une réduction du déficit dans les services (3 milliards d'euros, en baisse de 16 %).

La baisse des exportations françaises vers le Royaume-Uni est entièrement due aux biens (-9 %), car les exportations de services ont en réalité augmenté de 14 %. Le recul des exportations de biens s'explique en grande partie par la diminution des ventes de machines et d'équipements de transport, traduisant un cycle d'investissement des entreprises peu dynamique, freiné par des taux d'intérêt élevés et une incertitude politique accrue. La hausse des exportations de services a été principalement tirée par les recettes du tourisme et des voyages (+19 %, portées par les Jeux Olympiques à Paris), mais aussi par la bonne performance des services aux entreprises (+10 %).

Les importations françaises de biens en provenance du Royaume-Uni ont légèrement diminué (-3 %), en raison d'une forte baisse des importations d'énergie (-59 %), liée à la normalisation de la production d'électricité nucléaire en France. Cette baisse a été compensée par une forte hausse des importations de services (+10 %), reflétant la compétitivité du Royaume-Uni dans les services aux entreprises et financiers, mais aussi une croissance solide dans le secteur du tourisme. Cette hausse pourrait également s'expliquer par un effet d'entraînement lié aux Jeux Olympiques, certains touristes internationaux venus à Paris ayant pu en profiter pour visiter le Royaume-Uni.

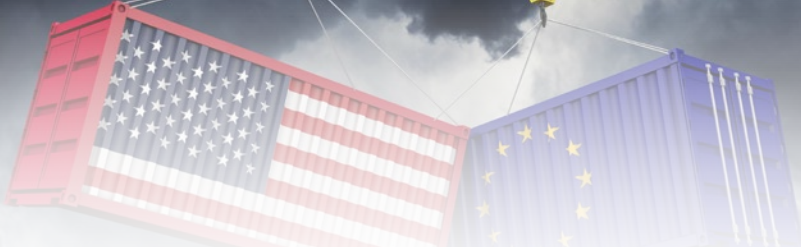


Indications et perspectives pour 2025

L'année 2024 a été une année de consolidation pour le commerce franco-britannique, mais 2025 s'annonce bien plus difficile, compte tenu des incertitudes liées à la politique commerciale de l'administration américaine.

Les annonces sur les droits de douane américains ont connu des revirements constants depuis le début de l'année 2025. Les premières mesures ont ciblé certaines économies spécifiques (Canada, Mexique et Chine continentale), ou certains secteurs particuliers (acier, aluminium, automobiles). Puis, lors de la journée dite de la « Libération », le 2 avril, le président Donald Trump a annoncé des droits de douane réciproques massifs de 11 à 50 % sur environ 60 économies. Toutefois, le 9 avril, il a annoncé le report de l'application de ces droits de douane réciproques majorés au 9 juillet, bien que le tarif de base de 10 % reste en vigueur.





La seule exception a été la Chine continentale : l'administration américaine a renforcé la pression sur Pékin en augmentant les droits de douane supplémentaires à 145 %. Les autorités chinoises ont riposté en imposant leurs propres droits de 125 % sur les biens importés des États-Unis. Un mois plus tard, les deux pays sont convenus d'une trêve de 90 jours, avec une réduction significative des droits de douane (droits ramenés à 30 % pour la Chine et 10 % pour les États-Unis).

Les perspectives pour les prochains mois restent très incertaines. Il existe un risque réel que l'administration américaine impose des droits de douane réciproques plus élevés à ses partenaires commerciaux à partir du 9 juillet, si aucun accord bilatéral n'est trouvé d'ici là. En particulier, le président Trump a menacé d'instaurer un droit de douane de 50 % sur les importations de biens en provenance de l'Union européenne à cette date. Un renouvellement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine est également à surveiller, car rien ne garantit qu'un accord commercial global sera conclu avant le 12 août (date de fin de la trêve annoncée le 12 mai). Par ailleurs, l'administration américaine devrait annoncer prochainement des droits de douane sectoriels sur certains produits stratégiques comme les produits pharmaceutiques ou les semi-conducteurs.

Quoi qu'il en soit, ces mesures tarifaires américaines devraient porter un coup significatif au commerce mondial. Même les droits de douane de base de 10 %, déjà en vigueur, représentent une hausse notable du taux effectif des droits de douane américains par rapport au début de l'année. Au-delà de leur impact direct, l'incertitude accrue liée à ces politiques pourrait freiner les flux commerciaux mondiaux, en raison de son effet dissuasif sur l'investissement des entreprises. Selon certaines hypothèses concernant l'évolution des droits de douane américains à moyen terme (50 % contre la Chine, 20 % contre l'Asie hors Chine, et 10 % contre l'Europe), les économistes de HSBC prévoient une croissance du commerce mondial limitée à seulement 0,5 % en 2025, en glissement annuel.

Dans ce contexte, le commerce franco-britannique ne devrait pas être épargné. Un ralentissement du commerce mondial pèserait sur les échanges bilatéraux entre les deux économies, en particulier dans les secteurs les plus cycliques, tels que les machines ou les biens d'équipement. Au premier trimestre 2025, les échanges de biens entre la France et le Royaume-Uni ont déjà reculé de 8 % en glissement annuel, en raison notamment du repli des échanges dans les secteurs des machines et des équipements de transport.

Certes, les données commerciales du premier trimestre 2025 peuvent être distordues par des effets d'anticipation, liés aux exportations vers les États-Unis en amont de droits de douane potentiels. Néanmoins, même en tenant compte de ces distorsions, le commerce de biens entre la France et le Royaume-Uni a clairement démarré l'année 2025 sur une note faible.

Si l'on regarde vers l'avenir, les progrès récents des discussions entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur le commerce représentent un point positif, ce qui pourrait atténuer les effets négatifs du contexte mondial difficile en matière de commerce. En effet, le Royaume-Uni et l'UE ont franchi les premières étapes vers une coopération économique accrue sur des sujets tels que la défense, l'énergie et le commerce. Bien qu'il s'agisse d'un début positif, il y a beaucoup de marge pour aller plus loin sans rompre avec les engagements du programme électoral du gouvernement britannique.



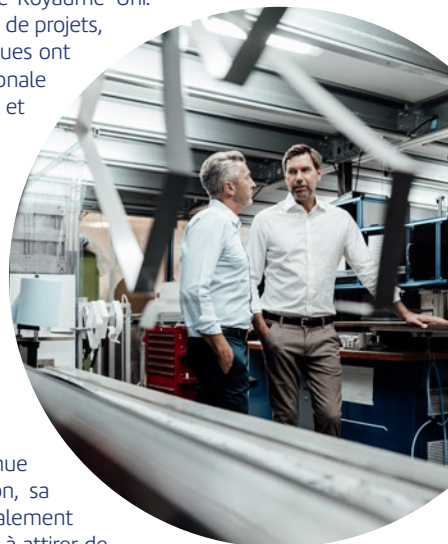
À l'inverse, l'accord commercial récent conclu entre le Royaume-Uni et les États-Unis pourrait avoir des implications plus négatives pour le commerce UE-Royaume-Uni, étant donné la perte potentielle de compétitivité des exportations européennes, à la fois vers les États-Unis et vers le Royaume-Uni. Cela dit, les concessions accordées par chaque bloc ont été relativement modestes, ce qui devrait limiter les conséquences négatives pour l'UE. En détail, le Royaume-Uni a accepté d'acheter pour 10 milliards de dollars d'avions Boeing et d'ouvrir son marché à des produits tels que l'éthanol, le bœuf et les machines. Cela inclut une réduction des droits de douane appliqués aux exportations de voitures américaines et aux produits agricoles. En retour, le Royaume-Uni bénéficiera de droits de douane réduits pour les voitures, tandis que son industrie de l'acier et de l'aluminium ne fera face à aucun droit de douane. De plus, le secteur pharmaceutique britannique pourrait bénéficier d'un traitement préférentiel sur les droits de douane américains, si les États-Unis vont de l'avant et mettent en œuvre un tarif sectoriel spécifique à l'échelle mondiale.

Enfin, l'évolution des investissements (domestiques et étrangers) restera également un moteur clé des flux commerciaux bilatéraux entre la France et le Royaume-Uni. Selon le dernier baromètre de l'attractivité publié par EY, la France est restée la première destination des IDE en Europe en 2024 (pour la sixième année consécutive), juste devant le Royaume-Uni. Cependant, les deux pays ont enregistré une baisse du nombre de projets, après deux années de forte croissance. Les incertitudes politiques ont clairement joué un rôle, avec la dissolution de l'Assemblée nationale en France en juin (suivie par les élections législatives en juillet) et les élections générales au Royaume-Uni en juillet.

L'incertitude politique reste relativement élevée en France, étant donné la fragmentation de l'Assemblée nationale et la nécessité de continuer à réduire le déficit public élevé (5,8 % du PIB en 2024) afin de se conformer aux règles budgétaires européennes. Une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale ne peut pas être exclue à partir de juillet, mais ce serait un pari risqué pour le président Emmanuel Macron. L'investissement public devrait également être négativement affecté par la nécessité de poursuivre la consolidation budgétaire.

Sur une note plus positive, il semble que la France continue de bénéficier d'une tendance correcte à la réindustrialisation, sa première place dans le baromètre d'attractivité EY étant principalement due aux secteurs industriels. En outre, la France est parvenue à attirer de nombreux projets de recherche en intelligence artificielle et en informatique quantique, prenant la première place dans les deux catégories.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, il a conservé la première position dans les services financiers et dans les centres de décision. Cela met en évidence la force comparative de l'économie britannique dans les services aux entreprises et les services financiers. Concernant les perspectives industrielles, l'impulsion donnée par le gouvernement travailliste en matière d'investissement public dans l'énergie et les infrastructures (avec un objectif de 100 milliards de livres sterling de nouveaux investissements sur cinq ans) pourrait constituer une source de soutien significative. Cependant, la faible marge de manœuvre budgétaire du gouvernement reste une source d'inquiétude, car cela augmente le risque que le gouvernement doive augmenter davantage les impôts ou réviser à la baisse ses plans de dépenses publiques, en cas de dérive budgétaire.



Investissement direct étranger en 2024

Les investissements directs étrangers (IDE) reflètent l'attractivité d'un pays en matière d'investissements étrangers.

L'IDE mondial a chuté de 2 % pour atteindre 1 300 milliards de dollars en 2023, dans un contexte de ralentissement économique et de tensions géopolitiques croissantes, selon le World Investment Report 2024¹. L'incertitude pèse sur les prévisions de croissance, et les perspectives pour 2024 restent difficiles. Selon l'enquête d'attractivité d'EY² publiée en mai 2025, l'IDE européen a baissé de 5 % en 2024, l'investissement dans l'industrie manufacturière ayant diminué de 9 %. Des prix de l'énergie durablement élevés et un environnement géopolitique instable sont les principales raisons de ce repli.

Malgré ce contexte difficile, la France et le Royaume-Uni continuent d'occuper respectivement les 1^{re} et 2^e places en matière d'investissement étranger et bilatéral, reflétant l'attractivité et la résilience des deux marchés. En 2023, le montant d'IDE de la France au Royaume-Uni atteignait 102,2 milliards d'euros (117,5 milliards de livres), en hausse de 2,4 % par rapport à 2022, tandis que le montant d'IDE du Royaume-Uni en France augmentait de 10,5 %, atteignant 88 milliards d'euros (101,2 milliards de livres)³. En 2023, la France représentait 5,6 % des investissements entrants au Royaume-Uni et 5,5 % des investissements sortants du Royaume-Uni.

En 2024 cependant, après deux années record en 2022 et 2023, les deux pays ont connu une baisse du nombre de projets. La France a enregistré 1 025 projets d'IDE (-14 %) et le Royaume-Uni 853 projets (-13 %). Bien que le Royaume-Uni ait généré le plus grand nombre d'emplois, 38 200 contre 29 000 pour la France, la création totale d'emplois a chuté de 27 % dans les deux pays.

Le Royaume-Uni a surpassé l'Europe dans l'obtention d'investissements dans les industries d'avenir telles que la technologie et les sciences de la vie. Le secteur automobile et aérospatial était le deuxième secteur d'IDE au Royaume-Uni. Le Grand Londres a enregistré 265 projets d'IDE en 2024, ce qui en fait la première région d'Europe en matière d'investissement pour la deuxième année consécutive.

En France, l'industrie manufacturière s'est classée en tête des décisions d'investissement, et le nombre d'emplois créés ou maintenus dans la recherche et développement ainsi que l'ingénierie a augmenté de 9 %⁴. En France comme au Royaume-Uni, la priorité donnée aux projets de R&D et à la technologie est essentielle pour stimuler l'innovation et créer des synergies entre les deux pays.

Malgré le ralentissement en 2024, l'étude révèle que plus de 60 % des entreprises interrogées s'attendent à une amélioration de l'attractivité de l'investissement au cours des trois prochaines années. Les données sur l'IDE montrent que les investissements dans la défense sont déjà en forte progression. De plus, l'Europe bénéficie du fait que 60 % des IDE proviennent d'Europe, les entreprises de toutes tailles investissant dans les pays voisins. Les dirigeants d'entreprises et les décideurs politiques doivent tirer parti de cet avantage.

En 2024,
France

N°1 avec **1,025**
projets d'IDE

- 5% par rapport à 2023

In 2024,
Royaume-Uni

N°2 avec **853**
projets d'IDE

-13% par rapport à 2023

¹ Rapport mondial sur l'investissement de la CNUCED, publié en juin 2024 – World Investment Report 2024 | UN Trade and Development (UNCTAD)

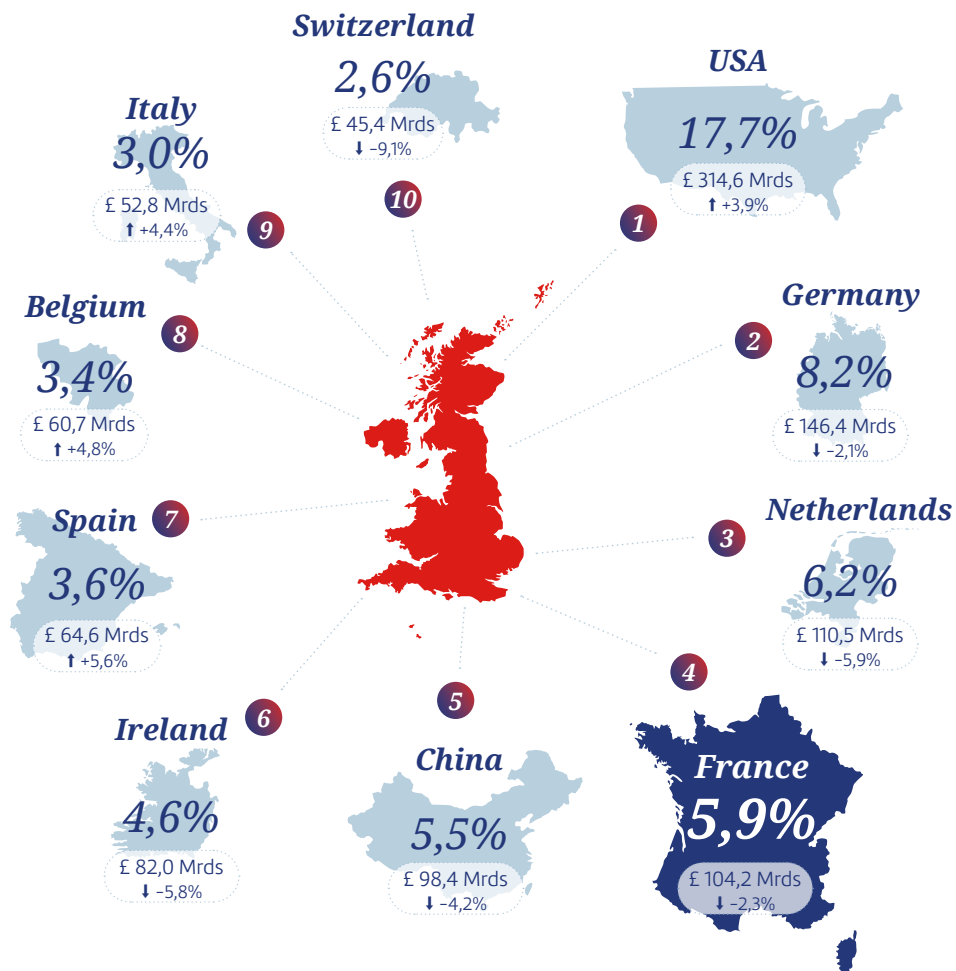
² Enquête d'attractivité EY 2025 – Tendances de l'investissement direct étranger en Europe 2025 | EY – Global

³ UK Department for Business & Trade – Fiches d'information sur le commerce et l'investissement, 2 mai 2025

⁴ Communiqué de presse de Business France, 5 mars 2025

La France, un partenaire commercial mondial de premier plan

Classement des partenaires commerciaux du Royaume-Uni en 2024



N°4

La France est le 4^e plus grand partenaire commercial du Royaume-Uni et représente 5,9 % du commerce total du Royaume-Uni.

↑ Changements par rapport à 2023

Zoom sur l'Écosse

France – Écosse : Stimuler la transition énergétique par la coopération internationale

L'Écosse est un des leaders dans le domaine des énergies renouvelables, ayant tiré parti de ses ressources naturelles abondantes pour développer le secteur de l'éolien en mer et de l'hydrogène de classe mondiale.

L'histoire du secteur de l'énergie en Écosse trouve ses racines dans l'exploitation des hydrocarbures en Mer du Nord. La découverte de ressources pétrolières et gazières à la fin des années 1960 a en effet transformé l'économie écossaise et fait d'Aberdeen un pôle énergétique mondial. L'expertise, les compétences, les infrastructures et les investissements issus de ce secteur ont jeté les bases de la transition de l'Écosse vers les énergies renouvelables. Ainsi, les compétences en ingénierie offshore développées au fil des décennies sont désormais appliquées à l'énergie éolienne, soutenues par des initiatives telles que le « North Sea Transition Deal », qui vise à décarboner le secteur pétrolier et gazier et à intégrer davantage de renouvelables.

Le secteur écossais de l'éolien en mer est l'un des plus avancés d'Europe. Avec une zone économique exclusive de plus de 462 000 km², l'Écosse offre des conditions inégalables pour le développement de l'éolien offshore. Le programme de développement ScotWind, lancé par le Crown Estate Scotland, est une initiative visant au développement de 30 GW de nouvelles capacités de production, dont 19,2 GW exclusivement à travers la technologie flottante. Cette technologie, développée et expérimentée en Écosse, permet une installation en eaux profondes, offrant ainsi un immense potentiel énergétique.

L'hydrogène constitue un autre pilier important de la stratégie énergétique écossaise. Le gouvernement écossais vise une production à hauteur de 3,3 millions de tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2045. Son plan d'action hydrogène publié en 2024 prévoit des investissements dans des hubs régionaux de production, ainsi que dans les infrastructures de transport de l'hydrogène, visant ainsi à terme à alimenter les marchés européens. Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) joue également un rôle clé dans cette stratégie. Certains sites de séquestration en Mer du Nord offrent une capacité



de stockage de CO₂ considérable. Le projet Acorn au large d'Aberdeen en est un bon exemple. Combiné à la production d'hydrogène, le CCUS peut considérablement réduire les émissions de gaz à effet de serre, soutenant ainsi le développement à grande échelle de l'hydrogène et de ses dérivés bas carbone.

Les atouts et l'expérience de l'Écosse dans les énergies renouvelables ont suscité des liens importants avec la France. Des partenariats stratégiques ont ainsi été formalisés, notamment entre le cluster écossais de l'éolien flottant et Wind'Occ en Occitanie. Une coopération est également en cours avec la région Bretagne, axée entre autres sur le développement de l'éolien flottant. Ces partenariats offrent aux entreprises écossaises des opportunités d'expansion sur le marché français pour contribuer aux objectifs de transition énergétique. En 2024-2025, Scottish Development International a ainsi soutenu plus de 40 entreprises écossaises du secteur de la transition énergétique dans leur développement en France.

Dans le sens inverse, les entreprises françaises jouent aussi un rôle de premier plan dans le secteur énergétique écossais. EDF Renouvelables développe le parc éolien « Neart na Gaoithe » (NnG) au large des côtes du Fife. TotalEnergies, avec ses partenaires, travaille sur le projet de 2 GW « West of Orkney ». Enfin, Qair est impliqué dans les projets « Ayre » et « Bowdun », chacun d'une capacité de 1 GW. Ces investissements soulignent la solidité des liens commerciaux et stratégiques entre la France et l'Écosse.

En s'associant autour de technologies d'avenir telles que celles de l'éolien flottant et de l'hydrogène, l'Écosse et la France avancent dans leurs ambitions climatiques communes — en favorisant l'innovation, en attirant les investissements et en renforçant la collaboration économique bilatérale.



Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les opportunités d'affaires en Écosse, merci de contacter David Decrock, Country Head France, Scottish Development International : david.decrock@scotent.co.uk

Consultez notre site internet : www.sdi.co.uk



Zoom sur l'Irlande du Nord

La France et l'Irlande du Nord entretiennent une longue et fructueuse histoire commerciale. En 2024, on comptait 55 entreprises françaises en Irlande du Nord, employant plus de 5 000 personnes et travaillant pour des marques renommées telles que Thales, Axa, Expleo et Vinci. La France est le cinquième marché d'exportation de l'Irlande du Nord, évalué à 325 millions de livres sterling. L'Irlande du Nord connaît un succès considérable dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, notamment dans les technologies, les sciences de la vie, la fintech, la cybersécurité et l'agroalimentaire.

L'Irlande du Nord offre un emplacement d'investissement exceptionnel pour les entreprises souhaitant développer leurs activités et exporter des produits et services de classe mondiale. De plus, l'Irlande du Nord bénéficie d'un accès en franchise de droits de douane à la fois au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne (UE). Les entreprises basées en Irlande du Nord produisent des produits et services de pointe exportés vers plus de 100 pays.

Le secteur aérospatial nord-irlandais : une innovation de classe mondiale.

L'Irlande du Nord possède un héritage historique de grande innovation dans les domaines de l'aérospatiale et de la défense, notamment grâce à l'implantation des frères Shorts, premier constructeur aéronautique au monde, à Belfast il y a plus de 100 ans. L'Irlande du Nord a également vu naître la première femme au monde à concevoir, construire et piloter son propre avion, consolidant ainsi sa place dans l'histoire de l'aviation. Lilian Bland, née dans le Kent en 1878 au sein d'une famille anglo-irlandaise, s'est installée à Carnmoney, en Irlande du Nord, à l'âge de 28 ans. Son premier intérêt pour l'aviation lui est venu d'une carte postale envoyée de Paris par son oncle.

Aujourd'hui, le secteur aérospatial en Irlande du Nord est représenté par plus de 100 entreprises qui emploient environ 9 000 personnes et contribuent à l'économie locale à hauteur de 2,2 milliards de livres sterling.

L'aérospatiale est une réussite majeure.

Grâce à la résilience de sa chaîne d'approvisionnement et à plus d'un siècle d'innovation aérospatiale, l'Irlande du Nord aide le monde à créer la prochaine génération de vols. Depuis les débuts de l'aviation jusqu'à la technologie actuelle des drones légers, l'Irlande du Nord a toujours été considérée comme un centre d'excellence. La région continue de jouer un rôle essentiel dans l'histoire de la fabrication aérospatiale. Chaque programme d'avions commerciaux majeurs dépend des structures, des composants et des services d'expertise originaires d'Irlande du Nord. La région produit également un tiers des sièges d'avion du monde et est responsable d'environ la moitié de la production d'équipements de cabine du Royaume-Uni.

Le secteur aérospatial nord-irlandais offre une solution d'approvisionnement clé en main à forte densité aux fabricants mondiaux. C'est pourquoi des entreprises telles qu'Airbus, Boeing, Collins Aerospace, Embraer et BAE Systems s'appuient sur l'expertise nord-irlandaise dans divers domaines. De la conception et de la fabrication, avec des capacités de pointe en usinage de précision, formage avancé des métaux, composites et polymères, aux revêtements, à l'assemblage, à la certification et aux essais de résistance, la chaîne d'approvisionnement de la région est aussi robuste que diversifiée.



Principale source de vols durables et d'objectifs de zéro émission nette

L'Irlande du Nord est à l'avant-garde de la transition vers une aviation plus propre. La chaîne d'approvisionnement aérospatiale d'Irlande du Nord réduit les risques logistiques et les entreprises développent et fabriquent des composants qui réduisent les émissions de CO₂ et de NOx, contribuant ainsi à l'objectif du Royaume-Uni d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Invest Northern Ireland (Invest NI) est l'agence de développement économique de l'Irlande du Nord.

La mission de Invest NI est de développer l'économie locale. Nous y parvenons en aidant les entreprises, nouvelles et existantes, à être compétitives à l'international et en attirant de nouveaux investissements en Irlande du Nord. Nous faisons partie du ministère de l'Économie et apportons un soutien gouvernemental aux entreprises en mettant en œuvre efficacement les stratégies de développement économique du gouvernement.



Le secteur génère un chiffre d'affaires de 2,2 millions de livres sterling et emploie directement environ 9 000 travailleurs.

L'Irlande du Nord détient environ 50 % des parts de marché des sièges en classes affaires et première classe.



Chaque aile d'Airbus comprend des composants fabriqués en Irlande du Nord.

Le programme SC21-Northern Ireland Aerospace (Supply Chains for the 21st Century) compte 6 distinctions Or, 8 distinctions Argent et 2 distinctions Bronze, avec plus de distinctions Or que toute autre région du Royaume-Uni.



Contactez-nous

Pour plus d'informations sur Invest N.Ireland, merci de contacter notre directrice régionale : Kelly-Marie Nolan, kelly-marie.nolan@investni.com

Consultez notre site internet : www.investnireland.com



Zoom sur le Pays de Galles

Le Pays de Galles et la France : une relation économique robuste



ENTREPRISES FRANÇAISES

Le Pays de Galles et la France partagent une relation économique robuste forgée par des liens historiques. Les investisseurs français prospèrent au Pays de Galles : 85 entreprises françaises y sont actuellement implantées, dans des secteurs variés tels que la fabrication de pointe (Airbus, Thales, Safran, eXcent, Menisseez), les énergies renouvelables (EDF Renewables, VINCI Energies, Engie) et les sciences de la vie (IPSEN).

En 2024, la France était le 4^e marché d'export du Pays de Galles, avec £1,7 milliard de biens exportés, dont les machines industrielles, l'électronique, les composants automobiles et les produits agroalimentaires.



4^{ÈME} MARCHÉ À L'EXPORT

Innovation technologique

Le Pays de Galles a une riche histoire d'innovation, avec des inventions comme la pile à hydrogène et le radar d'avion. Aujourd'hui, environ 45 000 personnes travaillent dans l'économie numérique estimée à £8,5 milliards dans les domaines dynamiques de la fintech, health-tech, sport-tech et les industries créatives. Le Pays de Galles fait progresser l'industrie 4.0 grâce à des initiatives collaboratives : AMRC Cymru dans le nord est une plateforme de recherche et d'innovation pour améliorer les processus de fabrication industriels. Airbus est un partenaire clé avec son pôle d'excellence mondial Wings of Tomorrow. Au sud, CSconnected est le premier pôle mondial dédié aux semi-conducteurs composés, une collaboration entre universités, centres de recherche et entreprises pour développer des technologies pour un avenir net-zéro, y compris des véhicules électriques plus efficaces et des solutions d'énergie renouvelable.

Écosystème cybersécurité

Le Pays de Galles dispose d'un secteur de la cybersécurité florissant de plus de 150 entreprises, dont les principaux acteurs français Airbus et Thales. Le Cyber Innovation Hub, soutenu par le gouvernement gallois et la région de Cardiff Capital, vise à faire du sud du pays de Galles un pôle de cybersécurité de premier plan d'ici à 2030, en favorisant la création de nouveaux produits, de nouvelles entreprises et d'un vivier de talents qualifiés. Depuis Ebbw Vale dans les Welsh valleys, Thales et le gouvernement gallois stimulent la croissance régionale grâce à deux programmes conjoints : le National Digital Exploitation Centre (NDEC), centre mondial d'innovation et de collaboration en matière de cybersécurité de Thales, et le ResilientWorks living lab, où les entreprises technologiques et les chercheurs développent et testent des véhicules autonomes et des systèmes d'alimentation électrique.



Engagement en faveur de l'innovation et de la durabilité

Situé à l'ouest du Royaume-Uni, le Pays de Galles compte Cardiff comme capitale, offrant des loyers de bureaux attractifs et à moins de deux heures de Londres. Premier pays à nommer un commissaire aux générations futures, le Pays de Galles inscrit son engagement durable dans la loi sur le bien-être des générations futures par le Well-being of Future Generations Act, garantissant que le développement économique respecte l'environnement, l'équité sociale et une croissance inclusive pour un avenir résilient et prospère.

La croissance économique est une priorité majeure. Le gouvernement gallois organisera le Sommet de l'investissement du Pays de Galles en décembre 2025 soulignant les nombreuses opportunités offertes aux leaders mondiaux de l'industrie et aux investisseurs potentiels. Grâce à sa position stratégique, ses infrastructures de soutien et son engagement en faveur de l'innovation et du développement durable, le Pays de Galles représente une opportunité attrayante pour les entreprises souhaitant prospérer sur les marchés britannique et européen.

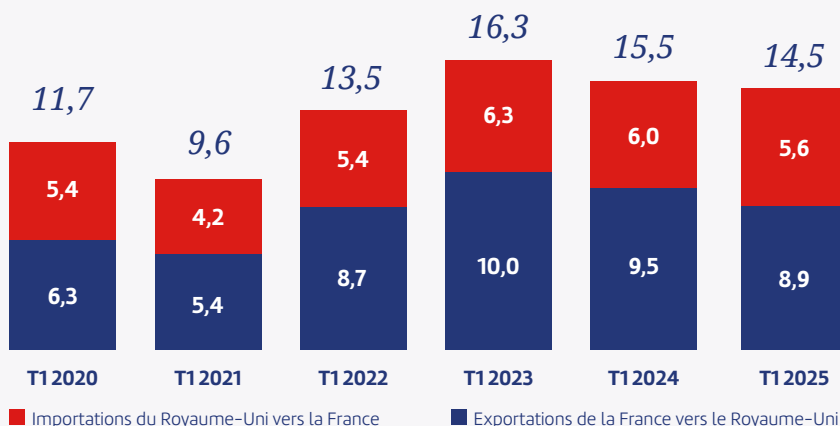
Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les opportunités d'affaires au Pays de Galles, merci de contacter Scarlett Butler et Elizabeth Nixey du bureau du gouvernement gallois en France : **france@wales.com**

Consultez notre site internet : **www.tradeandinvest.wales**

T1 2025: Le ralentissement des échanges reflète un contexte d'incertitude économique mondiale

Commerce de Biens au premier trimestre 2025
(en milliards de livres sterling)



Les échanges de biens au premier trimestre 2025 ont reculé de 8 % sur un an, reflétant le contexte d'incertitude économique mondiale. Les exportations de la France vers le Royaume-Uni ont diminué de 8 %, tandis que les importations en provenance du Royaume-Uni ont baissé de 6 %. Les échanges bilatéraux ont été affectés par le recul du commerce de machines et de matériel de transport (-26 % depuis la France, -8 % depuis le Royaume-Uni), partiellement compensé par une hausse des échanges dans le secteur de l'énergie.

Note: Les données ci-dessus ne donnent qu'une indication des perspectives pour 2025. L'ONS recommande de se concentrer sur les comparaisons d'une année sur l'autre.

Contributeurs

David Decrock, *Country Head-France, Scottish Development International*

Rebecca Le Rouzic, *Economic Consultant and Writer*

Elizabeth Nixey, *External Relations & Trade Manager, International Relations & Trade, Welsh Government in France*

Kelly-Marie Nolan, *Regional Director – France, Invest Northern Ireland*

Chantana Sam, *Economist, HSBC Continental Europe*

Présidé par

Olivier Campenon, *Chairman of the Cross-Channel Institute*

Direction de la publication

Catherine Le Yaouanc, *General Manager, Franco-British Chamber*

Coordination

Jérôme Testut, *Head of Communications, Marketing & Partnerships, Franco-British Chamber*

Le Baromètre des Relations Économiques Franco-Britanniques est une publication du Cross-Channel Institute, le think-tank de la Chambre de Commerce Franco-Britannique.

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont exclusivement et uniquement celles de la Chambre de Commerce Franco-Britannique.

Cross-Channel Institute

c/o Franco-British Chamber
22 rue de Londres – 75009 Paris
+33 (0) 1 53 30 81 30
contact@crosschannelinstitute.com
www.crosschannelinstitute.com

Linkedin : Cross-Channel Institute
Twitter : @CrossCIstitute
Instagram : crosschannelinstitute
Facebook : Cross-Channel Institute



OBC PubliCité